

Concertation sur le projet de modernisation ferroviaire du Val d'Orge

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CLÔTURE DE LA CONCERTATION

MARDI 18 JANVIER 2022

La réunion a duré 2h et s'est déroulée en visioconférence en raison du contexte sanitaire. Elle a accueilli 37 participants hors élus locaux et représentants du maître d'ouvrage et de ses partenaires.

Le diaporama projeté se trouve en annexe du présent compte-rendu.

INTERVENANTS

Commission nationale du débat public

- Isabelle JARRY, garante de la concertation

SNCF Réseau, maître d'ouvrage

- Daniel SIGURET, SNCF Réseau IDF, directeur de l'opération
- Yann PESCHANSKI, SNCF Réseau IDF, chargé de la suppression du passage à niveau 23
- Céline PIERRE, SNCF Réseau IDF, chargée de la modernisation du plan de voies

Partenaires

- Ronan OHREL, directeur du développement du RER C, SNCF Transilien
- Stéphane MAILLET, chef de pôle infrastructure & systèmes ferroviaires, Île-de-France Mobilités (IDFM)
- Théodore SÉMÉNERI, chargé de projet infrastructures ferroviaires, IDFM

ANIMATION DE LA REUNION

- Hélène PERLEMBOU, SYSTRA

REDACTION DU COMPTE-RENDU

- Christine PIGNARRE, SYSTRA

DEROULEMENT DE LA REUNION

- Introduction
- Enseignements de la concertation
- Pistes d'engagements de la maîtrise d'ouvrage
- Temps d'échange
- Conclusion

1. INTRODUCTION

Hélène PERLEMBOU, SYSTRA, animatrice, indique que la réunion de ce soir, initialement prévue à la salle Maison Neuve de Brétigny, se tient en visioconférence en raison de l'évolution de la situation sanitaire. Elle précise que cette réunion est la dernière rencontre publique de la concertation et que son objectif est triple : rendre compte des échanges de la concertation, présenter les enseignements qu'en retire SNCF Réseau ainsi que ses engagements pour la suite du projet. Elle rappelle que les participants ont la possibilité de déposer un avis sur le site internet du projet jusqu'à ce soir minuit.

Elle précise les règles des échanges de cette réunion en visioconférence et invite les participants à répondre à un sondage en ligne pour mieux connaître les usages et adapter la présentation en conséquence. Elle présente le déroulement de la réunion et les intervenants.

Elle indique que la concertation s'est tenue sous l'égide de Mme Isabelle JARRY, garante de la Commission nationale du débat public (CNDP). Elle rappelle les trois objectifs de la concertation organisée par SNCF Réseau : informer les habitants de Brétigny et du Val d'Orge sur le projet, recueillir les contributions et répondre aux questions posées sur le projet.

Elle présente les différentes modalités de participation et d'expression qui ont été mises en place.

Isabelle JARRY, garante de la concertation, regrette que la réunion n'ait pu se tenir en présentiel et rappelle que ce choix de la réaliser en visioconférence a été guidé par l'évolution du contexte sanitaire. Elle dit être désolée d'apprendre via le tchat que certaines personnes n'ont pas reçu l'information sur ce changement de modalité. Elle précise représenter la Commission nationale du débat public (CNDP), autorité administrative indépendante qui garantit le droit des citoyens à être informés sur les projets d'aménagement ayant des conséquences significatives sur l'environnement. Elle indique que SNCF Réseau n'avait pas l'obligation de faire appel à la CNDP pour cette version du projet dont la concertation relève du code de l'urbanisme, mais que le maître d'ouvrage a souhaité poursuivre le travail avec la garante nommée initialement, pour bénéficier d'un appui méthodologique.

Elle présente les principes de la CNDP :

- l'indépendance : la garante n'est pas liée aux parties prenantes ;
- la neutralité : la garante ne s'exprime pas sur le fond du projet ;
- la transparence : la garante veille à ce que l'information soit complète et largement diffusée.
- l'égalité de traitement : chacun a la possibilité de s'exprimer et de développer ses arguments, sans distinction selon son rôle politique, social, économique ou autre ;
- l'argumentation : tous les propos argumentés sont recevables ;
- l'inclusion : les modalités d'information et de concertation sont variées et permettent de toucher tous les publics concernés, y compris les personnes les plus éloignées des arènes publiques.

Elle ajoute que le public peut encore la contacter via son adresse email (isabelle.jarry@garant-cndp.fr) et précise qu'en tant que garante elle ne s'exprime pas sur le projet, qu'elle répond uniquement aux questions relevant de la concertation. Enfin, elle indique qu'elle rédigera également un bilan à l'issue de la concertation qui sera rendu public sur le site internet du projet et sur celui de la CNDP.

1. PRESENTATION DU PROJET

Voir diaporama projeté en pièce-jointe.

La vidéo de présentation du projet diffusée est accessible sur la page Internet du projet via ce lien¹.

¹ <https://www.sncf-reseau.com/fr/modernisation-ferroviaire-valdorge>

2. ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

Voir diaporama projeté en pièce-jointe.

3. PISTES D'ENGAGEMENTS DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

Voir diaporama projeté en pièce-jointe.

❖ Eclairages sur l'évolution de la desserte du RER C dans la Vallée de l'Orge

Ronan OHREL, directeur du développement du RER C, SNCF Transilien, indique que l'incendie du poste des Ardoines en 2014 a entraîné une réduction du plan de transport de la ligne C, en particulier dans la vallée de l'Orge où certaines villes ont perdu la moitié de leur fréquence en heure de pointe, comme c'est le cas de Saint-Michel-sur-Orge ou bien d'Épinay-sur-Orge, qui sont passées de 8 trains par heure à 4 trains par heure. Néanmoins, il précise que le service annuel (SA) 2024 permettra aux gares de la vallée de l'Orge de retrouver leur fréquence d'au moins 8 trains par heure en heure de pointe. Il explique que l'augmentation du nombre de trains dans ce secteur est aujourd'hui techniquement impossible : faire partir un nouveau train au départ de Brétigny nécessiterait d'arrêter un train venant de la branche Dourdan ou de la branche Etampes, une opération très compliquée à réaliser avec les infrastructures existantes. Il explique tout l'intérêt du projet de modernisation ferroviaire qui rendra possible de s'affranchir de cette contrainte, de pérenniser la fréquence escomptée en 2024 du RER C dans la vallée de l'Orge et d'augmenter la capacité des trains au départ de Brétigny le matin et à l'arrivée le soir.

❖ Intervention d'Isabelle JARRY, garante de la concertation

Isabelle JARRY, garante de la concertation, salue la richesse des propos échangés pendant cette concertation, estimant que les différents formats des réunions ont permis à un public diversifié de s'exprimer. Elle indique avoir été particulièrement sensible aux préoccupations des riverains des rues Jean Rongière et Alfred Leblanc qui habitent au voisinage immédiat des aménagements projetés. Elle souligne que leur expertise du territoire a permis, d'une part, d'apporter des éléments importants de compréhension sur les circulations et les usages de ce secteur, d'autre part, de soulever un certain nombre de questions quant à l'ouvrage envisagé : cohabitation des différents modes de déplacement ou encore pertinence du choix du giratoire au débouché de la boucle routière.

Par ailleurs, à la suite de l'intervention précédente de M. ORHEL, elle relève que la complexité du fonctionnement des circulations ferroviaires rend indispensable la mise en place d'une approche didactique dans les concertations afin de garantir une bonne compréhension du sujet par les participants et de remplir le premier objectif de la concertation qui est d'informer. À cet égard, elle salue la disponibilité de l'équipe projet SNCF Réseau tout au long de la concertation, ajoutant qu'elle a permis d'établir un climat de confiance entre le public et la maîtrise d'ouvrage.

Enfin, elle indique que la collaboration du porteur du projet avec la Ville de Brétigny et plus largement l'agglomération, est une condition nécessaire à la réussite du projet puisque celui-ci soulève des questions qui sont intriquées aux problématiques urbaines de Brétigny.

Marianne DURANTON, maire de Morsang-sur-Orge depuis 2020, vice-présidente de Cœur d'Essonne agglomération, conseillère régionale d'Île-de-France et administratrice d'Île-de-France Mobilités, remercie la maîtrise d'ouvrage pour sa présentation et salue la clarté du film projeté. Elle indique que les propos exprimés permettent d'envisager avec optimisme ce projet. Elle précise que celui-ci s'inscrit dans le schéma directeur du RER C, attendu depuis longtemps car structurant pour cette ligne. Elle souhaite néanmoins faire part de plusieurs remarques.

Premièrement, elle s'inquiète de l'emploi du conditionnel « permettrait » dans le film de présentation du projet. Elle rappelle qu'à la suite de l'incendie du poste d'aiguillage des Ardoines en 2014, la Vallée de l'Orge a perdu 50% de sa desserte, soulignant qu'aucune ligne n'a jamais subi un tel impact pendant une durée aussi longue. Elle ajoute que l'objectif principal du projet est de pouvoir rétablir une desserte satisfaisante tout en renforçant la robustesse sur l'ensemble de la ligne C afin d'éviter qu'un incident ne

se répercute sur l'intégralité des branches du RER. Pour toutes ces raisons, il lui semble qu'à ce stade, le « permettrait », est très prudentiel et précise qu'elle lui préférerait un « permettra ».

Deuxièmement, elle alerte sur l'importance d'intégrer les circulations douces aux aménagements projetés, rappelant que leur promotion fait partie des réflexions portées par l'agglomération, Île-de-France Mobilités et la Région.

Enfin, elle estime que le projet doit impérativement s'articuler avec l'aménagement du pôle gare de Brétigny pour que ce dernier ne subisse ni retard ni augmentation de coût. Elle rappelle à cet égard qu'Île-de-France Mobilités et la Région ont financé toutes les études et qu'elles ont toujours été parties prenantes des constats techniques qui n'étaient pas les leurs. Aussi, elle souhaite que tous les acteurs prennent leurs responsabilités et appelle SNCF Réseau à respecter ses engagements dans un climat pérenne d'échanges et de clarté.

NICOLAS MEARY, maire de Brétigny, salue la présence de Marianne DURANTON et de Sophie RIGAULT, maire de Saint-Michel-sur-Orge. Il remercie l'équipe projet pour la tenue de cette concertation qui a permis des échanges de qualité et estime que le projet de Modernisation ferroviaire est très important pour l'ensemble du territoire et le bon fonctionnement de la ligne C. Il rappelle que les projets précédents sur le nœud ferroviaire ont été abandonnés car ils étaient trop onéreux et trop impactants pour Brétigny. A cet égard, il salue la démarche d'écoute dans laquelle est engagée SNCF Réseau depuis plusieurs années, précisant que la version du projet proposée aujourd'hui est le fruit de réflexions menées avec la municipalité. Il remercie également l'ensemble des participants pour leur implication dans cette concertation et souligne la convergence entre les interrogations et les préoccupations exprimées et celles qu'il avait émises en phase préparatoire.

Il estime qu'à ce stade du projet, deux aspects sont primordiaux : d'une part, la meilleure prise en compte des circulations cyclables, piétonnes et des personnes à mobilité réduite au sein des aménagements envisagés, d'autre part, la nécessaire réouverture du pont des Cochets dans une commune où il existe peu de franchissements de la voie ferrée. Sur ce dernier point, il précise que la rénovation de l'ouvrage permettrait une meilleure répartition des flux automobiles en phase travaux mais également sur le temps long, dans un contexte de développement urbain de la ville notamment avec l'évolution du quartier Clause-Bois Badeau. En outre, il ajoute que d'autres éléments du projet doivent être affinés et approfondis sur la base d'un travail conjoint avec la commune et l'agglomération. Il évoque entre autres la question des coutures et des raccordements ou encore le choix du giratoire en sortie de la boucle routière.

❖ Temps d'échange

Une riveraine demande des précisions sur le calendrier décisionnel du projet à l'issue de la concertation

Maryvonne NOËL, Circule, craint que la réalisation de l'étude de faisabilité sur la réouverture du pont du Cochets retarde fortement le calendrier du projet. Elle rappelle que depuis 2014 la vallée de l'Orge est privée de la moitié de ses trains et estime de ce fait qu'il est insupportable d'entendre que la mise en service du projet pourrait être repoussée au-delà de 2030. Aussi, elle espère que seront privilégiées les solutions d'ouverture partielle du pont pendant la phase travaux, à savoir des circulations en alternat et interdites aux poids-lourds. Enfin, elle exhorte les institutionnels chargés de cette étude, en particulier la communauté d'agglomération Cœur d'Essonne, à œuvrer au plus vite pour que le calendrier des travaux soit tenu.

Une riveraine demande à la maîtrise d'ouvrage, à la Ville et la Communauté d'agglomération, s'il est possible de créer un arrêt de bus rue Pierre Brossolette, où la circulation va s'accroître avec le projet. Elle rappelle que lors de la dernière réunion, il lui avait été répondu qu'un complément d'informations lui serait fourni sur cette question.

Un participant demande des précisions sur la durée exacte de fermeture du pont d'Essonville.

Un participant demande si le projet permettra que des TGV et des TER s'arrêtent en gare de Brétigny.

Réponses de SNCF Réseau

- **Sur le calendrier du projet**

Céline PIERRE, SNCF Réseau, indique qu'à ce stade, le projet est en phase d'avant-projet pour la suppression du passage à niveau et en phase d'études préliminaires pour la modification du plan de voies. Elle précise que si ces études sont d'ores-et-déjà financées, des financements seront à rechercher pour les phases suivantes d'études et de travaux.

Yann PESCHANSKI, SNCF Réseau, indique que la suppression du passage à n°23 et la réalisation des aménagements nécessiteront deux à trois ans de travaux dont 5 mois de fermeture du pont d'Essonville.

- **Sur la réouverture du pont des Cochets**

Daniel SIGURET, SNCF Réseau, indique que sa rénovation sera étudiée plus en détail à l'occasion de des études portant sur les itinéraires de déviation en phase chantier.

Yann PESCHANSKI, SNCF Réseau, précise qu'une étude doit être lancée pour vérifier sa faisabilité, son coût et son intégration au programme d'opérations afin de limiter son incidence sur le planning du projet. S'agissant des conséquences de la rénovation du pont des Cochets sur le planning, il indique que tout ce qui pourra être anticipé le sera mais qu'en l'état il ne peut s'engager avec certitude car l'étude de faisabilité n'a pas encore été réalisée.

- **Sur les circulations des cycles, piétons et personnes à mobilité réduite au sein des aménagements projetés**

Daniel SIGURET, SNCF Réseau, relève que les interventions de Mme DURANTON et de M. MEARY ont toutes deux porté sur la nécessité de mieux intégrer les modes actifs au projet et précise que des études sont déjà lancées ou vont l'être prochainement sur ce sujet.

Yann PESCHANSKI, SNCF Réseau, confirme qu'une étude de faisabilité sera menée afin d'évaluer la possibilité d'intégrer une voie pour les cycles au sein de l'ouvrage envisagé. Il précise que SNCF Réseau est actuellement en discussion avec la propriétaire de l'habitation adjacente à l'aménagement prévu pour acquérir cette propriété dans le but de réaliser un aménagement plus conséquent. Il ajoute que ces études seront enrichies par les propositions du bureau d'études avec lequel la maîtrise d'ouvrage collabore.

- **Sur la réalisation du projet**

Daniel SIGURET, SNCF Réseau, explique avoir employé le conditionnel « permettrait » car, si SNCF Réseau met en place une infrastructure qui offre des potentialités, c'est ensuite Transilien et IDFM qui décident de l'utiliser ou non. Il ajoute que l'intervention de Mme DURANTON laisse deviner que ce « permettrait » deviendra rapidement un « permettra ».

- **Sur la création d'un arrêt de bus rue Pierre Brossolette**

Daniel SIGURET, SNCF Réseau, indique qu'il se renseignera par la suite pour compléter sa réponse.
Réponse post réunion : SNCF Réseau confirme que l'agglomération Cœur d'Essonne étudie actuellement un projet de réaménagement du pôle gare de Brétigny, en lien avec SNCF Gares & Connexions. Les échanges se poursuivent à ce sujet entre SNCF Gares & Connexions, Cœur d'Essonne, Île-de-France Mobilités et la Ville de Brétigny, pour aboutir au réaménagement de l'accès rue Brossolette. A noter que le projet de réaménagement du pôle gare de Brétigny et le projet de modernisation du Val d'Orge porté par SNCF Réseau sont deux projets différents qui ne sont liés ni par leur calendrier ni par leur financement.

- **Sur l'arrêt en gare de Brétigny des TGV et TER**

Daniel SIGURET, SNCF Réseau, indique qu'à sa connaissance, il n'est pas prévu que des TGV s'arrêtent en gare de Brétigny. De même, il précise que lors de la dernière réunion avec l'Autorité Organisatrice de la Mobilité Centre-Val de Loire, le souhait d'un arrêt à Brétigny, en plus de ceux existants à Etampes et à Dourdan, n'a pas été évoqué.

Nicolas MEARY, maire de Brétigny, rappelle que si le projet de pôle gare était directement impacté par le projet du nœud ferroviaire dans la version de 2018, il l'est moins directement avec le nouveau projet puisque celui-ci est envisagé au sud de la gare. Néanmoins, il insiste sur la nécessité que tous les projets prévus à Brétigny s'articulent entre eux. Il indique notamment que la question des flux de circulation pendant la phase travaux et à l'issue du projet est capitale.

Concernant la possibilité de créer un arrêt du bus Pierre Brossolette, il indique que les réflexions avancent, précisant qu'elles ne dépendent pas essentiellement de la Ville mais aussi de l'Agglomération, d'Île-de-France Mobilités et de la SNCF pour les éléments techniques.

En réponse à l'intervention de Mme NOËL, il signale que, si tout le monde souhaite que le projet avance au plus vite, il est également nécessaire de prendre en compte ses conséquences sur le territoire car Brétigny n'est pas seulement une emprise ferroviaire et une gare, c'est aussi une ville. Aussi, il indique qu'en tant que maire, il ne choisira pas une solution qui impacterait trop fortement le cadre de vie des habitants. Il précise que si Mme NOËL est concernée par les dysfonctionnements du RER, elle n'est pas concernée par les conséquences sur l'espace urbain car elle ne réside pas à Brétigny.

Sophie RIGAULT, maire de Saint-Michel-sur-Orge, vice-présidente du département de l'Essonne en charge des mobilités et de la voirie et vice-présidente en charge des transports et des mobilités de communauté d'agglomération Cœur d'Essonne, indique que les objectifs du pôle gare, qui sont d'améliorer la cadre et l'accessibilité de la gare, doivent s'articuler avec les nombreux projets prévus sur cette zone, dont le nouveau projet de modernisation ferroviaire même si celui-ci est moins lié avec le projet de pôle de gare qu'il ne l'était dans ses versions précédentes. Elle précise que deux sujets principaux sont en cours d'étude au niveau du pôle gare : le déplacement d'un transformateur et le prolongement du passage souterrain. Elle rappelle l'importance d'avancer en concertation avec la commune et ses habitants car Brétigny n'est pas uniquement une gare c'est avant tout une ville, ainsi que l'a indiqué le Maire.

Mme ROUSSEAU, Circule, précise que Maryvonne NOËL est intervenue au nom de CIRCULE en tant que présidente et indique que de nombreux membres de l'association, comme c'est son cas, habitent Brétigny. Elle signale être très favorable au projet car les dysfonctionnements et les désagréments sont nombreux sur la ligne C : suppression de trains, travaux ou encore offre inadaptée à la demande. Par ailleurs, elle souligne que la construction accrue de logements sur la commune rend nécessaire le développement des infrastructures de transport sans quoi la saturation automobile sera décuplée.

Maryvonne NOËL, Circule, indique être rassurée par les réponses apportées, car si la fermeture du pont d'Essonville est prévue à la fin du chantier du passage à niveau n°23, vers 2027, comme le précise M. PESCHANSKI sur le tchat, cela laisse le temps de réaliser les études de faisabilité sur la réouverture du pont des Cochets. Par ailleurs, en réponse à l'intervention de M. MEARY, elle souligne que l'association CIRCULE s'est appuyée sur ses militants qui habitent Brétigny, en particulier ceux qui sont riverains du passage à niveau n°23 pour élaborer ses propositions. Elle ajoute que l'association CIRCULE a rencontré l'association ADEMUB en amont de la concertation avec laquelle elle a mené un travail de collaboration pour résoudre les problématiques de circulation locale et de déplacements actifs en vue de faciliter la réalisation de ce projet.

Une riveraine demande des clarifications sur les acteurs et la temporalité du processus décisionnel du projet.

Réponses de SNCF Réseau

- **Sur les acteurs du processus décisionnel du projet**

Céline PIERRE, SNCF Réseau, indique qu'aux décisions officielles s'ajoute une série d'accords avec les collectivités locales, IDFM et les financeurs tout au long de la vie du projet. Sur la temporalité du projet, elle précise que l'enquête publique est une étape déterminante.

4. CONCLUSIONS

Hélène PERLEMBOU, SYSTRA, animatrice, résume les principaux points issus des échanges de ce jour. Elle précise qu'un compte-rendu de la réunion, accompagné du diaporama projeté sera mis en ligne sur le site internet dédié au projet. Elle rappelle que les participants ont jusqu'à ce soir minuit pour y poser leurs questions et que chacune d'elle recevra une réponse de la maîtrise d'ouvrage. Elle ajoute qu'un bilan sera tiré de la concertation et sera consultable sur la page Internet du projet. Le bilan sera rédigé à partir de l'ensemble des contributions – comptes-rendus des réunions, fiches remplies lors des rencontres, avis sur le site internet –, des réponses apportées par l'équipe SNCF Réseau et de ses enseignements et engagements. Enfin, elle remercie l'ensemble de personnes pour leur participation et leur implication dans cette concertation.

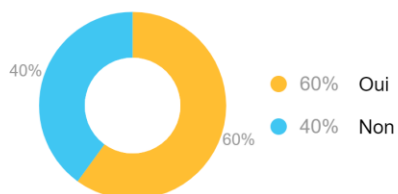
Daniel SIGURET, SNCF Réseau, indique que SNCF Réseau a souhaité organiser cette concertation pour être à l'écoute du territoire et présenter le projet aux habitants de Brétigny et du Val d'Orge. Il signale que l'équipe SNCF Réseau comprend l'attention particulière autour de la suppression du passage à niveau n°23 car c'est un axe de circulation important. Il ajoute que cette concertation a été enrichissante car elle a permis de faire évoluer le projet tout en conservant ses objectifs principaux qui sont d'améliorer le fonctionnement du RER C. Enfin, il remercie les habitants, les usagers et les élus pour leur participation et précise que SNCF Réseau restera à l'écoute de leurs propositions et continuera de les informer sur l'évolution du projet.

Isabelle JARRY, garante de la concertation, indique que si la possibilité de déposer un avis sur la page internet du projet s'arrête ce soir à minuit, le site reste ouvert pendant toute la durée du projet. Elle précise que SNCF Réseau aura à cœur d'utiliser cet espace pour informer tous les participants de la poursuite et de l'avancement du projet. Elle remercie M. MEARY, Mme RIGAULT et Mme DURANTON pour leur participation à la réunion de ce soir. Elle remercie également toutes les associations, et en particulier CIRCULE et l'ADEMUB, qui se sont mobilisées pendant les rencontres et qui ont proposé des contributions très riches et très complètes. Enfin, elle remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur implication dans cette concertation.

Résultats du questionnaire en ligne

Habitez-vous Brétigny sur Orge ?

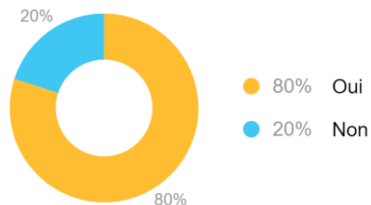
2 choix choix unique



10 /10 votes

Habitez-vous dans le Val d'Orge ?

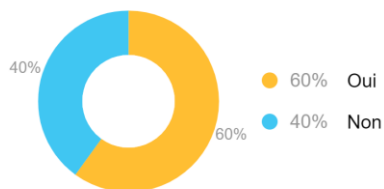
2 choix choix unique



10 /10 votes

Travaillez-vous dans le Val d'Orge ?

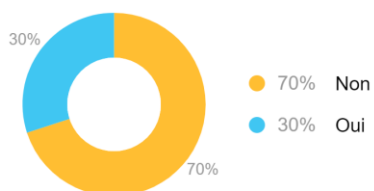
2 choix choix unique



10 /10 votes

Prenez-vous le RER C fréquemment ? (au moins une fois par semaine)

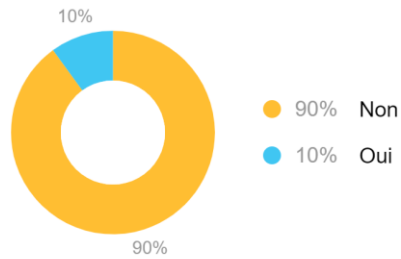
2 choix choix unique



10 /10 votes

Avez-vous participé à la concertation de 2013 ?

2 choix choix unique

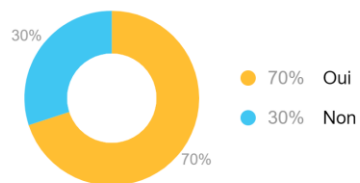


10 /10 votes

Avez-vous participé à au moins l'une des rencontres organisées dans le cadre de la présente concertation ?



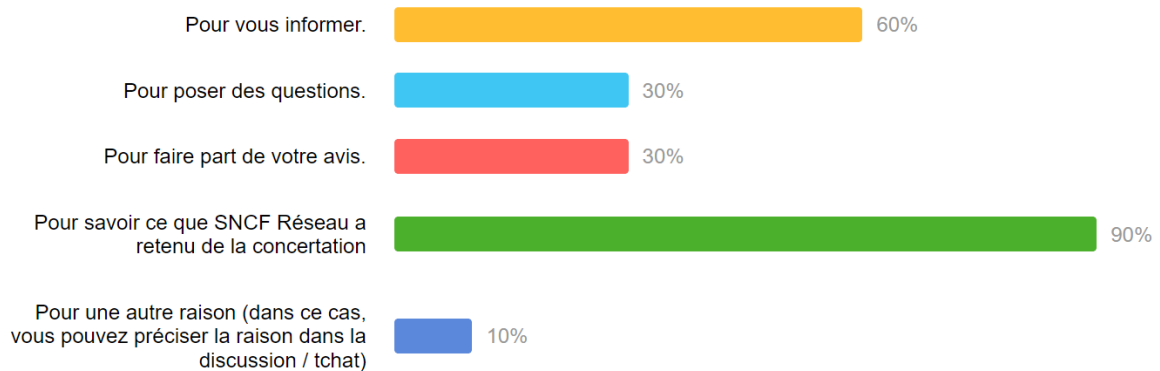
2 choix choix unique



10 /10 votes

Pour quelle(s) raison(s) participez-vous à la réunion ce soir ?

5 choix choix multiples



10 /10 votes